



BVABO - **Bulletin d'information de l'association**

Bien vivre au Bois d'Oingt et en Pays beaujolais- n°17- 13 juin 2026

<http://bvabo.fr> 06 75 99 64 05

1-Assemblée générale de l'association BVABO– samedi 11 avril 2026 . Le CR a été diffusé et il est disponible en ligne

<https://associations-beaujolais-pierres-dorees.fr/index.php/bien-vivre-au-bois-d-ointg-et-en-pays-beaujolais/584-ag-bvabo-2026>

2 - En mai, à l'occasion du **Printemps des cimetières**, l'association BVABO a proposé deux **promenades autour de l'ancien cimetière du Bois-d'Oingt**, samedi 9 et lundi 11 mai à 16h avec deux thèmes :

- ***L'eau sur la colline et les paysages de Val d'Oingt et Symboles d'art funéraire.***

Nous avons bénéficié le samedi d'une bonne météo, de la présence d'un spécialiste des eaux souterraines que nous remercions, et d'un public intéressé. Pourquoi tant d'eaux sur cette colline ? des puits privés ou publics, des serves pour recueillir l'eau de pluie destinée à arroser les jardins, des lavoirs, les traces d'une ancienne fontaine qui desservait tout le hameau des Coasses avant l'adduction d'eau. Nous avons pu apprécier les beaux paysages à 180 °.

3-Le 2 juin, Soizic Dutoit, adjointe chargée du patrimoine, de la culture et du tourisme est venue voir **l'église du Bois d'Oingt** afin d'évaluer les travaux les plus urgents qui seraient nécessaires pour établir un projet de consolidation, de mise hors d'eau et de protection de ce bâtiment qui a été consacré en 1868. Marie-France Rochard qui l'accompagnait, a souligné que dans un bâtiment du 19^e siècle qui a maintenant près de 160 ans les parties les plus importantes qui se dégradent, nécessitent une surveillance constante par des spécialistes et l'intervention d'un architecte du patrimoine privé, car l'UDAP n'intervient qu'en secteur protégé. Plus le temps passe, plus les dégâts et les dépenses seront importants.



Photo Marie-France Rochard

La taille et l'importance du bâtiment laissent prévoir des travaux en plusieurs étapes et des financements à trouver. Un bâtiment construit sur un terrain en pente qui a contraint l'architecte, Claude-Anthelme Benoit à des recherches plus élaborées sur plusieurs niveaux.

4-Les panneaux de l'exposition « **Maisons rurales des pierres dorées** » à Lozanne

sont installés depuis le 29 mai dans la salle d'exposition de la médiathèque de Lozanne. Rappelons que cette exposition a été préparée en 2016 alors que le label **Pays d'art et d'histoire** était en discussion et préparation à la Communauté de communes. Le territoire ne disposait pas d'un inventaire de son patrimoine et ces photos commentées ont permis de dévoiler des richesses non encore inventoriées. Le maire de Lozanne, Christian Gallet était présent avec quelques membres de son conseil municipal, lors de l'ouverture de l'exposition, le 29 mai.



Le patrimoine de pays à découvrir à la médiathèque

LOZANNE L'exposition organisée lors des Journées du patrimoine de pays et des moulins 2026, "Tours et détours au Pays des Pierres dorées", est présentée jusqu'au 28 juin à la médiathèque de Lozanne.

La fédération Patrimoine des Pierres dorées présente l'architecture en Beaujolais, villages, vie agricole, vigne et polyculture, sous la forme de dix-sept panneaux avec plus de 100 photos commentées et de maquettes.

"Cette exposition a été montée en 2016, à partir d'une collection de photos prises dans les villages de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées par les associations patrimoniales. Les Archives départementales, le Département du Rhône et les collectivités avaient soutenu cette réalisation", explique Marie-France Rochard, commissaire de l'exposition.

Un label Pays d'art et d'histoire

À partir des illustrations de ce dossier sur le patrimoine rural, complété par des études historiques plus générales, les collectivités concernées ont décidé de candidater au label "Pays d'art et d'histoire" qui dépend du ministère de la Culture. Quatre ans de travail en commun avec Villefranche et son agglomération

ont permis à ces collectivités d'obtenir ce label et de signer la convention correspondante avec l'État en 2019 pour dix ans. Elles se sont ainsi engagées à intégrer dans leur politique locale les valeurs de ce label, la formation des jeunes à l'art et à la culture, un urbanisme adapté pour s'intégrer dans le bâti existant et les paysages, ainsi qu'un respect du patrimoine. Dans trois ans, en 2029, un bilan sera effectué.

Cette exposition est ouverte aux horaires de la médiathèque : le mardi, de 15 h à 19 h, le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, le jeudi, de 12 h à 14 h, le vendredi, de 14 h à 19 h et le samedi, de 9 h 30 à 12 h 30, du 28 mai au 27 juin. Elle se terminera lors des Journées du patrimoine de pays, samedi 27 juin par deux visites commentées, à 10 h et à 11 h, par la commissaire de cette exposition, Marie-France Rochard.

PLUS D'INFOS : 04 72 54 04 12 OU AU 06 75 99 64 05.

M.B. - Clp

Une exposition particulièrement documentée.

Voir l'article paru dans Le Patriote

A l'occasion des « Journées Patrimoine de pays et des moulins 2026, deux visites commentées du contenu de ces panneaux sont organisées pour le public le samedi 17 juin à salle d'exposition de la médiathèque de Lozanne.

Il sera très intéressant de revoir ces belles photos dix ans après dans les nouveaux locaux d'exposition de Lozanne.

5- Les Journées Patrimoine de pays 2026 se dérouleront du 26 au 28 juin.

L'association Bien vivre au Bois d'Oingt organise une visite découverte du centre du village en ciblant les noms de ces lieux et les traces de certaines activités disparues.

Dimanche 28 juin à 16h et 17h le rendez-vous est à l'ancienne église. Un micro permettra de mieux entendre les guides.

6- L'association s'est inquiétée des voies de circulation au Bois-d'Oingt.

Le sens unique de la rue Peignaux-Dame améliore la sécurité des piétons et des vélos. Mais il ne facilitera pas l'utilisation du parking destiné en principe aux véhicules des habitants des 3 bâtiments de la nouvelle résidence autonomie qui est en train de se terminer.

L'absence d'une voie reliant la rue Jacques Cortay à la rue Peignaux-Dame, oblige les riverains actuels à parcourir près d'un kilomètre supplémentaire et à traverser le château de Combefort et sa route étroite pour rentrer chez eux. Il en serait de même pour les 45 logements de la résidence autonomie. Ils seront tentés de se garer sur la place de la Rencontre et à occuper toutes les places disponibles.

L'association a envoyé un courrier sur ce sujet à la commune et en a informé le propriétaire du terrain voisin qui a déposé en 2023 une DP avec 4 lots à bâtir sur ce terrain, qui est en zone A= agricole et non constructible, **sans prévoir aucun tracé de route**. Voir le panneau d'affichage sur la rue Peignaux Dame.

7- Bientôt le festival de Rochebonne (Théâtre)

Du 19 au 21 juin 2026

Voir le programme du « Théâtre en pierres dorées » 2026

<https://www.theatrepierresdorees.fr/index.php/les-rencontres-de-theize/programme>

8- Nous préparons l'anniversaire des vingt ans de la création de notre association.

Créée en 2006 à l'occasion d'un projet de construction qui empiétait sur la voie publique, nous avons ensuite obtenu un agrément du département du Rhône, au titre de l'environnement en 2011.

9- Nous soutenons le projet d'implantation dans le château de Rochebonne d'un CIAP

(musée -atelier), lié au **label Pays d'art et d'histoire beaujolais** que nos collectivités ont obtenu en 2019.

Il devrait accueillir en particulier des visites de scolaires, venus des communes autour se former à l'art et à l'architecture. Au Bois d'Oingt, se trouvent deux collèges formant environ 1000 élèves, et pour lesquels l'accès à la culture est loin d'être aussi facile que dans les grandes villes ou dans les Communautés de communes voisines de la nôtre. Les années passent sans que les bénéficiaires du regroupement des CC imposé par l'Etat en 2014 ne parviennent jusqu'à nous, les pays du Bois d'Oingt.

Bulletin d'information BVABO- n° 17- du 13 juin 2026

Pourquoi ? La CCBPD n'a pas souhaité développer les équipements culturels autorisés par les textes. Elle n'a pas évolué sur ce point depuis 2014 alors qu'elle a pris de nouvelles compétences, construit de nouveaux bâtiments à Anse et recruté des personnels supplémentaires.

En 2013, avant ce regroupement, **la Communauté de communes des Pays du Bois-d'Oingt**, qui regroupait 18 communes et 16 000 habitants, avait prévu des équipements culturels et sportifs et la gestion en commun d'activités culturelles. La taille modeste des villages justifiait pleinement d'investir sur des projets communs dans ce domaine culturel. Rien n'a pu se réaliser depuis.

Maintenant ces aspects culturels sont exclus de la CCBPD sauf pour le cas très particulier de **Fossilea** le musée qui vient d'ouvrir à Saint Jean des vignes.

Une réflexion sur ces thèmes de la culture, vaut la peine d'être menée au moment où la nouvelle équipe de la CCBPD, issue des élections de 2026, se met en place.

Rappel : Archives 2010

Rappel : Extrait d'une réunion de 2010

Communauté de Communes des Pays du Bois-d'Oingt

« Réunion concernant les bibliothèques et Médiathèques du 4 MAI 2010, à la C.C.P.B.O. M. François Godde, responsable de la commission Enseignement sport culture de la Communauté de communes a invité à cette réunion monsieur ROSSET et madame GRANGER (bibliothèque départementale) pour expliquer le fonctionnement possible d'un réseau de lecture publique.

Toutes les bibliothèques du secteur géographique de la C.C.P.B.O. étaient représentées. La commission était composée de 7 de ses membres.

Pour faire suite à la réunion précédente, l'idée de faire quelques choses ensemble fait son chemin. Monsieur Rosset est là pour nous expliquer ce que nous pouvons faire et remet à chaque représentant une notice explicative de ce que peut être un réseau.

Aujourd'hui les bibliothèques réunies représentent 35 000 documents – 2250 inscrits – 16000 habitants dont 11000 ont une bibliothèque municipale.

Les intercommunalités ont le vent en poupe pour les compétences culturelles ... »

La situation n'a pas avancé depuis 2014.

Le label Pays d'art et d'histoire peut être un support intéressant avant son prochain renouvellement en 2029.